



Le Temps / Sortir
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 840.004
N° d'abonnement: 3003309
Page: 44
Surface: 200'740 mm²



Depuis 2010, Le Livre sur les quais est un festival moteur pour la vie du livre en Suisse romande.
© LAURENT GILLIERON/KEYSTONE

Festivals littéraires: qui va payer les écrivains?

Après une vive polémique dans les colonnes du «Temps» en mai dernier, Le Livre sur les quais à Morges s'est ouvert par des tables rondes sur la question de la rémunération des auteurs en présence de tous les acteurs de la branche

PAR LISBETH KOUTCHOUOFF [@LKoutchoumoff](#)

► Que font les écrivains qui participent à des festivals littéraires: assurent-ils simplement la promotion de leurs livres ou fournissent-ils aussi une prestation d'animateur culturel qui doit dès lors être rémunérée comme c'est le cas pour les autres professionnels impliqués dans l'événement (modérateurs, interprètes, techniciens, organisateurs, chargés de presse, restaurateurs, etc.)? Au moment où démarre Le Livre sur les quais à Morges, la question est sur toutes les lèvres. Le festival, qui convie près de 340 écrivains au bord du Léman jusqu'à dimanche, a ouvert ses portes aujourd'hui vendredi par une Journée professionnelle organisée par l'Asdel, l'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et



Le Temps / Sortir
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 840.004
N° d'abonnement: 3003309
Page: 44
Surface: 200'740 mm²

libraires. A la table des débats, des professionnels français et suisses, écrivains, éditeurs, libraires, organisateurs de festival, des représentants des pouvoirs publics cantonaux, des responsables de Pro Helvetia.

Ouverture des feux

La tenue d'un tel événement survient quelques mois à peine après une vive polémique survenue dans les pages du *Temps*. Début mai, sous la forme de textes d'opinion, une passe d'armes s'est tenue entre les acteurs du livre sur la question de la rémunération des auteurs pendant les festivals littéraires. C'est Isabelle Falconnier, directrice du Salon du livre de Genève, qui a ouvert les feux avec un texte intitulé «Pour qui travaille un écrivain en promotion?», dans lequel elle rappelait que, si «un livre ne serait rien

sans son créateur, il a besoin de toute la chaîne du livre pour trouver le chemin des lecteurs» et posait, entre autres, la question centrale: «Qui devrait rémunérer l'auteur lorsqu'il vient rencontrer son public, quelle que soit la forme que prend cette rencontre? Le public? Le diffuseur? ProLitteris? L'Association des auteurs de Suisse? L'éditeur?»

Responsabilité individuelle

L'écrivain Sébastien Meier a répondu et c'est ce texte qui a mis le feu aux poudres, donnant à la question de la rétribution des écrivains un impact qu'elle n'avait pas connu jusque-là en Suisse romande. L'auteur traitait le milieu du livre de «micromafia» et donnait aux festivals la responsabilité de la rétribution des auteurs, prenant comme exemple le système français récemment mis en place par le Centre national du livre (CNL). Pascal Vandenberghe, directeur de Payot, a pris la plume à son tour pour s'étonner de cette exigence de rémunéra-

tion des écrivains: «En quoi cela est-il honteux d'avoir un travail rémunéré pour pouvoir écrire le reste du temps? N'est-ce pas de l'ordre de la responsabilité individuelle (celle de l'auteur), que l'on voudrait semble-t-il transformer en culpabilisation collective?» Enfin, Vincent Monadé, directeur du CNL, intervenait pour expliquer le système de rémunération des auteurs mis en place en France et proposait aux festivals suisses l'aide du CNL pour rémunérer les écrivains français ou édités par des maisons françaises.

Défrayés

Pour la plupart des professionnels du livre rencontrés, il y a déjà un avant et un après-polémique. Actuellement, la pratique des deux grands festivals littéraires romands, le Salon du livre de Genève et Le Livre sur les quais, est la suivante, à quelques variantes près: les écrivains sont défrayés, en partie et sous certaines conditions, mais ne sont pas rémunérés, sauf pour les performances, les animations d'ateliers, les rencontres dans les écoles, autant d'interventions qui demandent du temps de préparation. Les simples dédicaces ainsi que les rencontres ou tables rondes où l'écrivain parle de son nouveau livre en répondant aux questions d'un journaliste modérateur sont considérées comme ne nécessitant pas de préparation spécifique de la part de l'auteur et entrant dans la promotion du livre. A la louche, et selon ces critères, 95% des participations d'écrivains dans les festivals ne sont pas rétribuées par un cachet.

Pour la première fois cette année, Le Livre sur les quais a prévu une charte pour les auteurs. Si le texte ne fait qu'entériner le fonctionnement actuel, il est un signe fort de la prise en compte du débat. Pour Sylvie Berti Rossi, directrice du Livre sur les quais, la discussion doit avoir lieu:

«Depuis trois, quatre ans, nous avons régulièrement des discussions sur cette question avec les Autrices et Auteurs de Suisse. La problématique est complexe et il n'y a pas de réponse simple. Pour aboutir à une amélioration du statut des écrivains, il ne faut pas sauter les étapes mais prendre le temps de se réunir et de réunir les volontés surtout.»

Droits d'auteur

Marie-Jeanne Urech, écrivaine et membre du comité des Autrices et Auteurs de Suisse, l'AdS, participe depuis plusieurs années à l'action en faveur d'une rémunération des auteurs. Un travail de l'ombre qui est sorti en pleine lumière au moment de la polémique: «On se bat aussi pour être rémunéré par les éditeurs, c'est loin d'être systématique en Suisse romande. L'aide aux éditeurs que l'Office fédéral de la culture va attribuer prochainement ne sera versée qu'à la condition du paiement des droits d'auteur. C'est une excellente chose.»

La distinction opérée par les festivals entre prestations qui demandent ou pas une préparation de l'auteur ne tient pas selon l'écrivaine: «Un écrivain est souvent déjà en train d'écrire ou de terminer le livre suivant quand on l'interroge sur celui qui vient de paraître. On se prépare donc à répondre aux questions. Assister aux festivals, c'est aussi du temps que l'on ne consacre pas à écrire. Quant à l'argument de la promotion, les écrivains ne touchant que 10% sur les ventes, nous travaillons à hauteur de 90% pour la promotion des autres acteurs du livre!» Dès aujourd'hui à Morges, l'AdS va distribuer des badges «Soyez RémunérerAuteurs!».

Boom de la médiation

Mais le moteur véritable de l'accélération en cours dans la prise en compte des revendications des



Le Temps / Sortir
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 840.004
N° d'abonnement: 3003309
Page: 44
Surface: 200'740 mm²

écrivains est la multiplication du nombre de manifestations publiques autour du livre. En France, on compte 500 festivals littéraires. En Suisse romande, si le Salon du livre a longtemps été seul à rayonner, ce n'est plus du tout le cas. Au Livre sur les quais à Morges s'ajoutent aussi, rien que pour l'automne, le festival L'Amérique à Oron, le Festival du livre suisse à Sion, le Festival du polar à Lausanne. Isabelle Falconnier, par la Fondation pour l'écrit du Salon du livre et par sa mission de déléguée à la politique du livre de la Ville de Lausanne, est au cœur de ces développements: «Les discussions en cours sont la conséquence directe du boom de la médiation littéraire. On assiste à un engouement du public pour des rencontres vivantes autour du livre. La question du statut et de la rémunération de l'écrivain prend logiquement de l'ampleur.»

Redimensionner

C'est là que le débat prend un tour plus crispé: s'il faut payer les auteurs, il faut de l'argent en plus. Qui pour payer? Ou alors faudra-t-il redimensionner les manifestations au risque de porter un coup au dynamisme que connaît le livre dans la région? C'est ce que s'appête à faire le festival Quais du polar à Lyon, référence du genre dans l'aire francophone.

Depuis 2016, le Centre national du livre (CNL) ne soutient les festivals que s'ils rétribuent les écrivains invités (dédicaces et prestations en librairie mises à part). Même si le CNL a augmenté son enveloppe de soutiens aux festivals de 20000 euros pour les aider à faire face à cette nouvelle exi-

gence, le coup de pouce n'a pas suffi aux Quais du polar: «L'année prochaine, nous allons diminuer de 10 à 15% le nombre d'écrivains invités», explique la directrice Hélène Fischbach. «De toutes les façons, nous voulions le faire parce que le festival avait dépassé sa taille critique. Nous pensons aussi nous tourner vers les éditeurs pour trouver de nouvelles solutions financières.»

Trouver son public

«Pour qu'un auteur puisse rencontrer son public avec ses livres prêts à être signés à côté de lui, le festival dépense de 1000 à 2000 francs. Par auteur. Qu'est-ce qui est mieux pour l'écrivain? Toucher un cachet qui n'atteindra jamais cette somme? Ou rencontrer son public dans de bonnes conditions? S'il faut rémunérer tous les auteurs, cela s'élèverait à 100000 francs supplémentaires», estime Sylvie Berti Rossi.

Est-ce qu'en Suisse on peut imaginer que les pouvoirs publics ne soutiennent que les manifestations qui rétribuent les auteurs? Aline Delacréta, directrice adjointe du Service cantonal de la culture de Genève: «La rémunération des auteurs est une question centrale et il est extrêmement sain que l'on débattenne sur le sujet. On n'imagine pas un festival de musique ne pas rémunérer les musiciens qu'il invite...»



Avoir

Le Livre sur les quais, Morges, encore samedi 3 et dimanche 4 septembre.
www.letivresurlesquais.ch

Contraindre les festivals à rémunérer les auteurs? Nous n'en sommes pas encore là. Nous privilégions le dialogue.» Est-ce que le canton de Genève pourrait augmenter sa subvention pour intégrer la rémunération des auteurs? «Le climat politique n'est malheureusement pas à l'augmentation des subsides.» Même son de cloche auprès de Pro Helvetia, qui participe à la rémunération d'écrivains invités par des festivals au-delà de leurs frontières linguistiques: «Nous voulons plutôt encourager les festivals que les sanctionner, et c'est là que le dialogue et la sensibilisation sont importants. Les effets seraient plus grands si les grands bailleurs de fonds tels que les villes et les cantons exigeaient la rémunération des auteurs», estime Angelika Salvisberg, responsable littérature et société à Pro Helvetia.

Modèle romand

La Suisse romande se trouve aujourd'hui entre deux grands voisins où la rémunération des auteurs se pratique. Le public allemand a l'habitude de payer jusqu'à 20 francs pour aller écouter des écrivains lire leur livre. Le festival des Journées littéraires à Soleure verse pour sa part un cachet de 800 francs pour chaque lecture... Est-ce que ces modèles sont adaptables à la Suisse romande? Pour Caroline Coutau, directrice des Editions Zoé, il faut éviter la règle unique: «On a besoin de souplesse. Chaque écrivain, chaque livre, chaque festival présente des spécificités. Les solutions imaginées devront tenir compte de l'extrême fragilité de la chaîne du livre». A suivre. ■

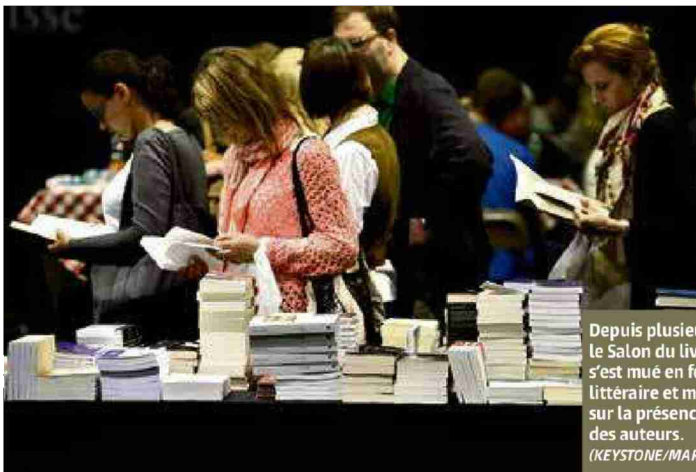


Le Temps / Sortir
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'802
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 840.004
N° d'abonnement: 3003309
Page: 44
Surface: 200'740 mm²

Morges est un salon d'auteurs. Ils sont près de 340 cette année.
(EDDY MOTTAZ)



Depuis plusieurs éditions, le Salon du livre de Genève s'est mué en festival littéraire et mise sur la présence massive des auteurs.
(KEYSTONE/MARTIAL TREZZINI)



Les Journées littéraires de Soleure rémunèrent les auteurs avec des cachets importants.
(KEYSTONE/PETER KLAUNZER)